

Déroulement pratique pour une soutenance HDR à l'UFR TEB

- 1. Pré-rapport:** le candidat rédige le pré-rapport (pour les détails voir le document « Petit Guide HDR). La commission examine le dossier et donne ou non son feu vert pour un dépôt d'HDR.
- 2. Feu vert :** Si la commission HDR donne son feu vert pour la présentation de l'HDR, le président de la commission le communique par un mail au candidat (avec copie à la secrétaire de la commission des HDR (Cécile CADOUX).
- 3. Composition du jury :** un membre de la Commission HDR, référent du candidat, vérifie la composition du jury avec le candidat et ce jury est validé par le président de la Commission.
- 4. Dossier HDR :** Une fois le manuscrit rédigé, le dossier est déposé au secrétariat de la commission HDR (Cécile CADOUX) comprenant :
 - un manuscrit d'une cinquantaine de pages sur activité et perspectives de recherche, incluant également un cv détaillé et une sélection de 5 articles.
 - une copie du diplôme de doctorat
 - les formulaires complétés pour demande d'autorisation de soutenance et autorisation de présentation en soutenance). Sur la demande d'autorisation en soutenance, préciser la qualité de chaque membre du jury (Président qui doit être de Sorbonne Université, rapporteur ou examinateur).
- 5. Message aux rapporteurs :** Quand la secrétaire (Cécile CADOUX) reçoit le dossier HDR elle envoie aux 3 rapporteurs le formulaire pour rédiger leur rapport et leur communique la date (trois semaines avant la date de soutenance) avant laquelle les rapports doivent être envoyés par mail **ET** par la poste au président de la Commission.
- 6. Réservation salle pour la soutenance :** Le candidat réserve sa salle auprès d'Isabelle BAUWE s'il veut soutenir dans une salle de l'UFR TEB.
- 7. Autorisation de soutenance :** Le président de la commission reçoit les rapports. S'ils sont positifs il signe l'autorisation de soutenance.
- 8. Signatures à la Présidence SU :** La secrétaire de la commission HDR
 - porte à la direction de la recherche le dossier pour signature (manuscrit + rapports + formulaires + copie du doctorat + résumé).
 - envoie les originaux suivants à la scolarité :
 - demande autorisation de présentation en soutenance
 - autorisation de soutenance
 - diplôme de doctorat
 - les rapports des rapporteurs
- 9. Inscription à la scolarité :** 3 à 4 jours avant la soutenance, le candidat s'inscrit à la scolarité (Campus des Cordeliers : Scolarité HDR et doctorants, escalier G, 2ème étage, 15 rue de l'école de médecine, 75006 Paris).
- 10. Soutenance du candidat :** Bon courage !